

Principales décisions du Conseil communal du 25 septembre 2012

Finances

- Prise d'acte de l'arrêt du Collège Provincial du Brabant wallon du 23 août 2012 approuvant le compte communal de l'exercice 2011.
- Avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église anglicane « All Saint's, Waterloo ». Les recettes étant de 68.694,87 €, les dépenses de 68.318,47 €. Le compte présente un boni de 376,40 €.
- Avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Bousval. Les dépenses prévues sont de 38.961,77 €, les recettes de 38.961,77 €. Le budget est équilibré. Il implique une participation communale de 17.273,08 € à l'ordinaire et de 6.098,69 € à l'extraordinaire
- Avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy. Les dépenses prévues sont de 10.160,04 €, les recettes de 10.160,04 €. Le budget est équilibré. Il implique une participation communale de 7.540,74 € à l'ordinaire.
- Avis favorable sur le compte 2011 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe. Les recettes se sont élevées à 35.609,62 €, les dépenses à 35.608,73 €. Le compte présente un boni de 0,89 €.
- Attribution d'une subvention de 135 € à l'association « BaRie » dans le cadre de la participation des personnes non voyantes au Beau Vélo de Ravel.
- Attribution d'une subvention en numéraire de 3.138,65 € aux Ateliers du Léz'Art.

Travaux

- Accord et approbation sur la prestation complémentaire réalisée par l'auteur de projet pour la refonte du dossier-projet, relatif aux travaux de voirie et d'égouttage des drèves Emmanuelle (partie), du Château de la Motte (partie), Marie-Henriette, des Châtaigniers, Dom Placide, Dame Berthe et du Chemin de la Longue Haie (partie) à Bousval suite au passage d'un système d'égouttage séparatif à un système d'égouttage unitaire, tel qu'imposé par la S.P.G.E. Le supplément d'honoraires s'élève à 16.122,89€.
- Approbation de l'estimation ajustée pour un marché de services pour l'étude d'ouvrages à réaliser dans le cadre d'un plan anti-inondations au montant de 48.702,50 €.
- Approbation de l'avenant 1. au marché de travaux d'interventions localisées en voiries dans le cadre du programme 2012 confié à l'entreprise Nutons S.A. pour un montant estimé à 55.100 €.
- Approbation de l'avenant 1 relatif au marché de travaux, bail d'entretien et de réparations de voiries confié à l'entreprise Nutons S.A. pour un montant estimés à 37.000 €.
- Accord sur la décision de principe d'aménager un terrain multisports, et d'installer de nouveaux modules de jeux pour enfants à la cité de la Cressonnière à Vieux-Genappe.

Patrimoine

- Avis défavorable sur la proposition du Ministre régional de l'Aménagement du territoire et du Patrimoine de déclasser partiellement le site Notre Dame de Foy. Sur proposition du Collège communal et de la Commission communale de l'aménagement du territoire. Le Conseil communal souhaite que le périmètre classé ne soit pas modifié et soit maintenu tel qu'il existe actuellement.
- Approbation de la promesse de vente de bien sis à Glabais, Avenue Reine Astrid cadastré section D n°58 n et 58 m pour une superficie de 70 centiares à l'Intercommunale Sedilec représentée par GRD Consult au prix de 5.900€
- Approbation de la cession gratuite pour cause d'utilité publique d'une bande de terrain sise à Vieux-Genappe, Rue Félicien Tubiermont n°23, d'une superficie de 30ca68dm destinée à l'élargissement de cette voirie.
- Acquisition d'emprises pour l'amélioration et égouttage de voiries et approbation des projets d'acte établis par le Premier Comité d'Acquisition d'Immeubles de Bruxelles relatifs aux acquisitions d'emprises en pleine propriété, en sous-sol et de zone de travail pour l'amélioration de l'égouttage

de voiries à Bousval Drève Emmanuelle, Drève du Château de la Motte, Drève des Châtaigniers, Drève Marie Henriette, Drève Dom Placide, Rue Champ Saint Nicolas, Avenue Dame Berthe, Chemin de la Longue Haie.

Energie

- Approbation du projet de renouvellement de l'éclairage public dans diverses rues de Genappe dans le cadre du Programme EPURE 2008. Le projet consiste au remplacement de 192 appareils d'éclairage public et vise la réduction de la consommation d'énergie pour une économie de 43,1 %. Le coût global du projet est de 98.982,06 € et les subsides d'environ 60.000 €. Les travaux de rénovation débuteront dans le courant de l'année 2013.

Divers

- Fixation du prix de vente grand public du livre « Balade dans Genappe et ses villages, d'hier à aujourd'hui »
- Approbation de l'avenant à la convention d'adhésion entre la Ville et le Centre d'Accueil pour l'Enfant (CAPE) pour 2012, la quote-part est indexée de 3,01%.
- Approbation de la modification n°11. du Règlement d'ordre intérieur des M.C.A.E. « Les Flibustiers » et « Les Petits Bateaux ».

CPAS

- Prise d'acte de la démission d'un Conseiller au Conseil de l'Action sociale.